

RESPONSABILITÉ DU PATIENT

- ▶ Avant de commencer le traitement à l'Avastin, on vous demande de signer un formulaire de consentement indiquant que vous êtes au courant de la nature, des risques et des avantages du traitement et que le traitement est actuellement considéré « non conforme ».
- ▶ Après l'injection, contactez votre ophtalmologiste si vous avez :
 - de la douleur;
 - une vision brouillée ou affaiblie;
 - une sensibilité à la lumière;
 - une rougeur persistante de l'œil;
 - un écoulement provenant de l'œil.
- ▶ Vous ne devez pas vous frotter l'œil ni nager pendant les trois jours qui suivent chaque injection.
- ▶ Vous devez retourner voir votre ophtalmologiste comme prévu.



AUTRES RESPONSABILITÉS

- ▶ Vous devez immédiatement téléphoner à votre médecin de famille ou aller à un service d'urgence si vous éprouvez :
 - une douleur liée à la constipation et au vomissement;
 - un saignement anormal;
 - un mal de tête intense;
 - une trouble de l'élocution (difficulté à parler);
 - une faiblesse sur un côté du corps.
- ▶ Vous devez prévenir votre ophtalmologiste si vous devez vous faire opérer et vous devez informer votre chirurgien (y compris le dentiste) que vous recevez de l'Avastin.

Nom du médecin : _____

No de tél. du médecin : _____

Prochain rendez-vous : _____

Œil injecté : gauche/droit

OP (B)-30



MISERICORDIA
Health Centre
The future of care

99 Cornish Avenue
Winnipeg, Manitoba R3C 1A2
www.misericordia.mb.ca



MISERICORDIA
Health Centre
The future of care



Injections d'Avastin™

Renseignements destinés
aux patients sur les injections
d'Avastin pour le traitement de
la dégénérescence maculaire

EMPLOI « NON CONFORME » DE L'AVASTIN

- ▶ Avastin a été approuvé au départ par la Food and Drug Administration et par Santé Canada pour traiter le cancer du côlon.
- ▶ En bloquant une substance appelée facteur de croissance de l'endothélium vasculaire (VEGF), l'Avastin empêche l'accroissement des cellules anormales.
- ▶ Étant donné que le VEGF est l'une des causes d'anormalité des vaisseaux, les ophtalmologistes utilisent l'Avastin de façon « non conforme » (plutôt que pour la raison pour laquelle il a été conçu) pour traiter la dégénérescence maculaire.
- ▶ Le traitement est basé sur des méthodes scientifiques bien établies et sur des preuves médicales fiables.

COMPLICATIONS POSSIBLES

- ▶ Lorsqu'on leur prescrit de l'Avastin pour le cancer du côlon, certains patients sont parfois atteints de perforations gastrointestinales, de complications de la plaie, d'hémorragie, d'accident vasculaire cérébral, de crise cardiaque, d'hypertension, de protéinurie ou d'insuffisance cardiaque congestive.
- ▶ Rappelez-vous que ces patients sont non seulement atteints d'une maladie mortelle mais qu'on leur a donné 400 fois la dose employée pour traiter la dégénérescence maculaire et que le médicament se répand dans tout le corps par la circulation du sang.
- ▶ Les patients qui reçoivent de l'Avastin pour leurs yeux sont généralement en meilleure santé que les cancéreux et la dose qui leur est prescrite est beaucoup plus faible. On ne connaît pas encore tous les avantages

ni les risques de l'injection intravitréenne (injection dans l'œil) de l'Avastin mais certains problèmes peuvent survenir par exemple un risque accru de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral chez les diabétiques.

RISQUES CONNUS DES INJECTIONS INTRAVITRÉENNES

- ▶ Il se peut que vous ne tiriez aucun avantage de ce médicament.
- ▶ Tout médicament peut entraîner des réactions allergiques notamment les suivantes : éruption, urticaire avec démangeaisons, essoufflement et, rarement, la mort. Si vous êtes allergique à certains médicaments ou aliments, prévenez votre ophtalmologiste.
- ▶ L'administration du médicament peut entraîner les complications suivantes :
 - Décollement de rétine
 - Cataracte
 - Glaucome
 - Pression accrue dans l'œil
 - Endommagement de la cornée ou de la rétine
 - Saignement
 - Grave infection de l'œil
- ▶ Les effets secondaires moins graves sont parfois les suivants*:
 - Douleur à l'œil
 - Œil injecté de sang
 - Corps flottants
 - Gonflement de la cornée
 - Irritation ou inflammation de l'œil
 - Troubles de la vision

*Ces effets secondaires sont liés à l'intervention et ils disparaissent avec le temps.

AUTRES POSSIBILITÉS

- ▶ Vous n'êtes pas obligé de recevoir un traitement pour la dégénérescence maculaire, mais votre vision baissera très rapidement sans traitement.
- ▶ D'autres traitements sont offerts au Manitoba : la thérapie photodynamique (TPD) avec un médicament appelé Visudyne, et la TPD avec des injections de Kenalog.
- ▶ Le Macugen est un autre médicament qui est approuvé spécialement pour le traitement de la dégénérescence maculaire mais il n'est actuellement pas pris en charge au Manitoba. Pour bénéficier de ce traitement, vous devez aller à l'extérieur de la province.

LIMITES POSSIBLES

- ▶ Le but du traitement est d'empêcher que la vision ne diminue davantage.
- ▶ Le médicament ne redonne pas nécessairement la vision qui est déjà perdue et il n'empêche pas forcément non plus la vision de continuer à diminuer.

MÉTHODE D'ADMINISTRATION

- ▶ Lorsque la pupille a été dilatée et que l'œil a été insensibilisé par un produit anesthésiant, on injecte le médicament dans le vitré (la substance gélatineuse située dans la partie postérieure de l'œil).
- ▶ L'Avastin est administré à intervalles réguliers; votre ophtalmologiste vous dira la fréquence et la durée de vos traitements.